

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21251 - 78ÈME ANNÉE

37e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien : La COI adopte son Plan de développement stratégique 2023-2033



Le 37e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien s'est tenu ce 17 mai au CCI à Ivato, Antananarivo, sous la présidence de Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères de Madagascar. L'adoption du Plan de développement stratégique 2023-2033 de la COI était le principal point à l'ordre du jour. Madagascar a transmis à Maurice la présidence de l'organisation.

Ce 17 mai à Antananarivo, le 37e Conseil des ministres de la COI commença par le rapport de Vélayoudom Marimoutou, secrétaire général de l'organisation.

Il annonça le principal point à l'ordre du jour, l'adoption du Plan de développement stratégique 2023-2033 de la COI. Il fixera une feuille de route pour les 10 ans à venir. Ce PDS fit l'objet d'une série de consultations depuis le dernier Conseil des ministres. Intitulé *"Indianocéanie en partage"*, il fut élaboré dans un esprit de co-construction avec les États membres.

Il vise à faire face aux défis d'une région très exposée au changement climatique, qui vise à renforcer la sécurité maritime et à améliorer la connectivité entre ses membres, tous des îles. La mise en valeur de la richesse apportée par la croissance démographique de Madagascar et des Comores est également un principe important.

Le PDS vise également à favoriser les échanges économiques dans notre région.

Promouvoir la COI dans l'Union africaine

Dhoahir Dhoulkamal, ministre comorien des Affaires étrangères, a rappelé un contexte inédit. L'Union des Comores préside l'Union africaine. C'est la première fois qu'un État insulaire accède à cette responsabilité. Les Comores comptent sur cette tribune pour faire avancer la cause des îles, en particulier celles de la COI.

Cheffe de la délégation France/Réunion, la secrétaire d'Etat Chrysoula Zacharopoulo, a insisté sur l'aspect francophone de la COI. Elle a salué une *"Vision à 10 ans qui doit constituer le socle vers notre Indianocéanie, un espace économique connecté, inclusif"*.

Pour une COI des citoyens

Le ministre Kumar Serutun présenta quelques priorités de la prochaine

présidence mauricienne, avec notamment un rapprochement avec le COMESA et la libéralisation des échanges commerciaux.

Louis Radegonde, ministre des Affaires étrangères des Seychelles, insista sur l'aspect humain. *"Une COI moderne par l'accord de Victoria révisé, doit être près des préoccupations de la population. C'est une COI des citoyens comoriens, malgaches, mauriciens, réunionnais et seychellois"* Pour *"protéger le pouvoir d'achat de nos consommateurs"*, il proposa un projet régional d'importations groupé.

Sécurité alimentaire et maritime

Yvette Sylla, ministre des Affaires étrangères de Madagascar et présidente du Conseil des ministres de la COI, a souligné un mandat de modernisation et de défis au lendemain de la pandémie de COVID19. Il s'agissait de faire le lien entre les besoins spécifiques nationaux et partagés insulaires.

Madagascar a axé sa présidence autour de la sécurité alimentaire, maritime, de la connectivité pour relancer l'économie après la COVID. A cela s'ajoutent les défis climatiques.

En termes de sécurité alimentaire, Madagascar a fait part de réponses structurelles dans le Sud nécessaires. Grâce au programme de sécurité alimentaire soutenu par UE, des distributions de semences ont eu lieu.

Co-développement

Wilfrid Bertile, représentant de la Région Réunion, rappela l'engagement résolu et de longue date de La Réunion dans la coopération régionale. Cela se traduit actuellement par la participation au financement de la COI et au renforcement du secrétariat.

La Réunion mène aussi une importante

coopération bilatérale avec INTERREG, dont la Région est autorité de gestion. La nouvelle programmation de INTERREG prévoit plus de 60 millions d'euros de co-financement disponibles.

Rappelant que les crises ont désorganisé la connectivité de nos îles, la Région Réunion prône un raccourcissement des circuits avec le co développement régional. Il conclut en appelant à faire un développement régional mutuellement profitable inscrit dans les politiques nationales avec le nouveau cadre de l'indopacifique.

La représentante du Département a abondé dans le même sens : priorité au co-développement. Elle évoqua le soutien aux actions de solidarité et également dans le domaine de la culture, avec le Prix de l'indianocéanie.

Manuel Marchal

Les actes anti-LGBT+ en hausse de 3% en 2022



Une étude publiée le 17 mai, journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, enregistre une hausse significative des atteintes homophobes et transphobes. Cette analyse pourrait traduire de nouvelles méthodes de qualification des actes de la part des forces de l'ordre.

Les atteintes envers les personnes LGBT+ ont augmenté de 3% en 2022 par rapport à

2021, avec plus de 4000 faits enregistrés, en majorité des diffamations ou injures, selon une étude publiée par le service statistique du ministère de l'Intérieur.

Parmi les faits enregistrés, 2420 sont des crimes ou des délits anti-LGBT+, soit une hausse de 13% par rapport à 2022, tandis que les faits enregistrés comme contraventions sont en baisse de 9%.

« Cela pourrait traduire une qualification à la hausse des atteintes anti-LGBT+ plus systématiquement enregistrées en crimes ou délits plutôt qu'en contraventions » par les forces de l'ordre, selon le rapport. Depuis 2016, les actes anti-LGBT+ ont fortement augmenté : +129% pour les crimes et délits ; +115% pour les contraventions.

Seules 20% des victimes de menaces ou violences et 5% des victimes d'injures les signalent à la police ou à la gendarmerie, rappelle l'étude. Pour plus de la moitié (57%), il s'agit d'injures ou de diffamations. Le harcèlement (5%) et les atteintes à caractère sexuel (2%) sont plus rares et concernent « un peu moins de 200 infractions ».

Paris est la ville où les actes anti-LGBT+ sont les plus fréquents, et enregistrés, avec 400 faits enregistrés soit 18,1 pour 100.000 habitants. Ces atteintes sont commises à 56% dans des villes de plus de 200.000 habitants. Les victimes sont principalement des hommes (72%), âgés de moins de 30 ans (52%) et les agressions se déroulent en majorité dans des lieux publics.

Les auteurs sont aussi majoritairement des hommes (83%) plutôt jeunes : 35% ont moins de 20 ans, dont 11% ont moins de 15 ans. La haine contre les personnes LGBT+ reste « ancrée » dans la société française, s'est alarmée SOS Homophobie.

L'association a recueilli en 2022 près de 1.500 signalements relatifs à des situations de haine homophobe ou transphobe, soit un

niveau à peu près stable par rapport à l'année précédente, mais avec une hausse significative des agressions physiques (+28%).

Le gouvernement va présenter « avant l'été » un plan pour mieux lutter contre les violences anti-LGBT+, a annoncé mardi son porte-parole Olivier Véran.

Légère hausse des atteintes « anti-LGBT+ » enregistrées par les services de police et de gendarmerie en 2022

+ 3 %

Atteintes « anti-LGBT+ » enregistrées par les services de police et de gendarmerie



Crimes ou délits « anti-LGBT+ » + 13 %
Contraventions -9 %



4 040 atteintes « anti-LGBT+ » sur le territoire français : 2 420 crimes ou délits et 1 620 contraventions

Des taux de plainte encore très faibles pour les actes « anti-LGBT+ »

20 %

des victimes de menaces ou violences ont déposé plainte

5 %

des victimes d'injures ont déposé plainte

Injures et diffamations : les principales atteintes « anti-LGBT+ »

57 %

Les villes de + de 200 000 habitants enregistrent 8,1 atteintes « anti-LGBT+ » pour 100 000 habitants, et 18,5 atteintes enregistrées à Paris



Profil des victimes et des mis en cause



Des hommes : 72 % des victimes et 83 % des mis en cause

Moins de 30 ans pour 52 % des victimes
Moins de 20 ans pour 35 % des mis en cause



Ti ass i koup gro bwa



Mwin la vi dann zournal perkal, na in dépité Mayotte la intéroz lo gouvernman dann l'assemblée nationale, à propo lo problèm linsékirité dann son téritoir.

Ma ékri son kestion en fransé : « *Le nain diplomatique comorien vous a-t-il mis en échec ?* ». Sa i rosamb in provokation pou obliz l'état fransé bouz in pé plis pou soumète l'État komorien.

An même tan sa lé osi in mépri pou l'État komorien. Trète in l'État de « *nain* »; sa i fé sa ?

Kan moin la tendi sa, moin la di a moin, atension, kan ou krass en lèr i artomb dessi out né! Nou koné pa lavenir. Rogarde bann péi kom l'Inde ou biens la Sine.

Na 30 ans d'sa, zot lété bann « *péi tiers monde* », zot population té dann in sitiasion kritik, malizé dan la grande povreté, la mizère noir, é ala zordi, en 2023, en in générasyon l'Inde lé 4é puisans mondiale et la Sine 2è, jis après lamérik! Kissa noré di?

Alors mi pense y fo trèt toute bann péi ek respect, lé pa parse ké zordi zot lé pov ke sra touletan kom sa.

Rogarde osi koman inn p'tit péi kom Vietnam la kombat lo zéan amérikin! Personn i koné pa domin ? Kissa i pé konèt kossa La Frans sora et koman Les Comores va évolié ? Kom kréol i di, "*ti ass i koup gro bwa!*".

A bon antandèr, ni artrouv.

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433